Le territoire

De loin le plus grand département d'Île-de-France, la Seine-et-Marne s'étend sur une superficie de 5 915 km² soit la moitié de la région. Véritable territoire en développement, la Seine-et-Marne présente un cadre de vie agréable et préservé, à proximité immédiate de Paris.

Un territoire en développement

Le territoire a entamé depuis plusieurs années une transformation durable de son économie du fait de l'extension de l'agglomération parisienne vers l'Est.

La présence de deux villes nouvelles (Sénart et Marne-la-Vallée) ainsi qu'un aéroport international (Roissy Charles de Gaulle) ont permis au territoire d'entamer une dynamique de développement vertueuse.

Néanmoins la Seine-et-Marne reste marquée par une économie à deux vitesses.

Une économie à deux vitesses

Dans sa configuration actuelle, le territoire peut être divisé en deux :

- une partie Est où les terres agricoles et l'espace forestier occupent une place importante. Le département est en effet occupé par 27 % d'espaces boisés et, par 56% de surface agricole utile (S.A.U.), soit 3 334 km² ; c'est près de 60 % de la SAU d'Ile-de-France.

- une partie Ouest qui concentre la population et les entreprises en raison de la proximité de Paris et du desserrement de l'agglomération parisienne.

Source : TéléAtlas Multinet, 2010. STIF, 2007
Réalisation CCI Seine-et-Marne - Direction de l'Information Économique

4 grands pôles d'activité

La Seine-et-Marne recense sur son territoire 4 pôles économiques majeurs : Roissy Charles de Gaulle ; Marne-la-Vallée ; Meaux ; Melun – Sénart.

CCI Seine-et-Marne – Direction de l'Information Economique
1 avenue Johannes Gutenberg – Serris – CS 70045 –
77776 Marne-la-vallée CEDEX 4
Tél. 01.74.60.52.54 / Email : adrien.leroulley@seineetmarne.cci.fr
www.infoeco77.seineetmarne.cci.fr
www.seineetmarne.cci.fr

CCI SEINE-ET-MARNE